



dossier "philosophy with children across boundaries"

vers une convergence des luttes?

droits des femmes et des peuples autochtones

auteur

cécile housset

université paris cité, philépol, f-75006

paris, france

e-mail: housset.cecile@live.fr

<https://orcid.org/0000-0003-2416-0386>

doi: 10.12957/childphilo.2025.87949

résumé

Celles et ceux exclus du grand débat philosophique depuis des millénaires constituent l'écrasante majorité de l'humanité. Pourquoi? La parole socratique n'était-elle pas destinée à tous? De tout évidence, pas aux femmes. Leurs paroles n'étaient pas considérées dignes d'être entendues au même titre que celles des hommes. Ce sont eux qui ont gravé leur nom dans l'histoire. Si la présence des femmes est envisagée, c'est dans l'ombre d'un grand homme, Hipparchia est l'épouse Cratès, Elizabeth de Bohème l'interlocutrice de Descartes, Madame du Châtelet la partenaire de Voltaire etc. Jusqu'au XXe siècle, la philosophie, en dépit de sa volonté de penser de manière libre et critique le monde, n'a que peu interrogé les hiérarchies homme/ femme, dominants/ dominés, occidental/ indigène, etc. Pour des penseurs contestataires tels que Diogène, Socrate, Montaigne, combien de légitimateurs de l'ordre établi? Envisager l'autre dans son égalité et sa différence, ne pas parler en son nom semblent les angles morts de la philosophie académique. Pourtant, depuis quelques décennies, de nouvelles voix émergent. Si les luttes peuvent être appréhendées de manière distincte, elles peuvent converger et créer une émulation, un mouvement de pensée nouveau. C'est le

cas de l'écoféminisme que cette communication se propose d'aborder.

mots clé: cynisme; droits; ecoféminisme; féminisme; nature; cosmopolitisme.

**towards a convergence of battles?
for the rights of women and indigenous
peoples**

abstract

Those who have been excluded from the philosophical debate for centuries constitute most of humanity. Wasn't the Socratic word meant for everyone? Not to women. Their words were not considered worthy of being heard in the same way as those who etched their names in history. Women's presence was only considered in the shadow of a great man: Hipparchia was Cratès' wife, Elizabeth of Bohemia Descartes' privileged interlocutor, Madame du Châtelet Voltaire's partner and so on. Until the twentieth century, philosophy, despite its desire to think freely and critically about the world, did little to question the hierarchies of man and woman, dominant and dominated, Westerner and native, and so on. For a Diogenes, a Socrates and a Montaigne, how much legitimization of the established order? Thinking of others as equal and different, giving them a place in the debate, not speaking in their name seem to be the blind spots of academic philosophy. Yet in recent decades, new voices have been emerging. While these struggles can be thought of as distinct, they can also converge to create emulation, a new movement of thought. This is the case of ecofeminism, which this paper proposes to address.

key words: cynicism; rights; ecofeminism; feminism; nature; cosmopolitanism.

**¿hacia una convergencia de las luchas?
derechos de las mujeres y derechos de los
pueblos indígenas**

resumen

Los excluidos del debate filosófico desde hace milenios constituyen la mayoría de la humanidad. ¿Acaso el discurso socrático no estaba destinado a todos? No a las mujeres. Sus palabras no se consideraban dignas de ser escuchadas del mismo modo que las de aquellos que grabaron sus nombres en la historia. La presencia de las mujeres sólo se consideraba a la sombra de un gran hombre: Hiparquia era la esposa de Crates, Madame du Châtelet la compañera de Voltaire, etc. Hasta el siglo XX, la filosofía, a pesar de su voluntad de pensar libre y críticamente el mundo, hizo poco por cuestionar las jerarquías de hombre y mujer, dominante y dominado, occidental y autóctono, etcétera. Para un Diógenes, un Sócrates y un Montaigne, ¿cuánta legitimación del orden establecido? Pensar en los demás en términos de su igualdad y diferencia, darles un lugar en el debate y no hablar en su nombre parecen ser los puntos ciegos de la filosofía académica. Sin embargo, en las últimas décadas han surgido nuevas voces. Aunque estas luchas pueden considerarse distintas, también pueden converger y crear una nueva emulación, un nuevo movimiento de pensamiento. Es el caso del ecofeminismo, que este artículo se propone abordar.

palabras clave: cinismo; derechos; ecofeminismo; feminismo; naturaleza; cosmopolitismo.

**rumo a uma convergência de lutas?
direitos das mulheres e dos povos
autóctones**

resumo

Aqueles que têm sido excluídos do debate filosófico há milênios constituem a maioria da humanidade. Não era o discurso socrático destinado a todos? Não às mulheres. Suas palavras não eram consideradas dignas de serem ouvidas do mesmo jeito que as daqueles que gravaram seus nomes na história. A presença das mulheres só era

considerada se à sombra de um grande homem: Hipárquia era esposa de Crates, Elisabeth da Boêmia era interlocutora privilegiada de Descartes, Madame du Châtelet era a companheira de Voltaire e assim por diante. Até o século XX, a filosofia, apesar de sua vontade de pensar livre e criticamente o mundo, fez pouco para questionar as hierarquias entre homem e mulher, dominante e dominado, ocidental e nativo etc. Para um Diógenes, um Sócrates e um Montaigne, quanta legitimação da ordem estabelecida? Pensar os outros como iguais e diferentes, dar a eles um lugar no debate e não falar em seus nomes parecem ser alguns dos pontos cegos da filosofia acadêmica. No entanto, nas últimas décadas, novas vozes têm surgido. Ainda que essas lutas possam ser consideradas distintas, também podem convergir e criar uma nova emulação, um novo movimento de pensamento. É o caso do ecofeminismo, que este artigo propõe abordar.

palavras-chave: cinismo; direitos; ecofeminismo; feminismo; natureza; cosmopolitismo.

vers une convergence des luttes?

droits des femmes et des peuples autochtones

introduction

Si l'on s'intéresse à la philosophie, force est de constater qu'elle a majoritairement été élaborée, pensée, écrite, depuis ses origines, par des hommes issus des classes sociales supérieures à l'adresse d'eux-mêmes. Femmes, enfants, adolescents, peuples autochtones, entre autres, ont été écartés du discours philosophique durant des millénaires. Pourquoi ? La parole socratique n'était-elle pas destinée à tous ? Socrate (470-399 av. J.-C.) conversait dans la ville d'Athènes avec quiconque croisait son chemin et lui parlait, jeunes gens, sophistes, disciples, amis. Dans le *Ménon*, Socrate échange avec un esclave. Selon les termes de Platon, le « taon de la cité » Socrate aime se confronter à des idées différentes des siennes et les questionner. Cette audace lui coûte la vie. Mais, pour des penseurs épris de liberté à l'instar de Socrate, Diogène, La Boétie ou Montaigne, combien de philosophes ont légitimé l'ordre établi ? Aujourd'hui encore, la philosophie est-elle un privilège réservé à une élite, que celle-ci soit d'ordre économique, culturel ou social ?

Penser l'autre, accepter sa différence, le considérer sur un pied d'égalité, ne pas parler en son nom mais lui donner la parole semblent avoir été longtemps absents de la philosophie enseignée aux adolescents¹. Cependant, depuis plusieurs décennies, de nouvelles voix émergent, de nouveaux mouvements de pensée se forment, à l'image de l'écoféminisme. Contraction des mots « écologie » et « féminisme », l'écoféminisme considère qu'il existe des similitudes entre la domination masculine et l'exploitation humaine de la nature. Les mêmes mécanismes opéreraient. Peut-il y avoir une convergence des luttes entre femmes, enfants et peuples autochtones ou cette union est-elle théorique et illusoire ? Cette communication se propose d'étudier l'alliance du féminisme et de l'écologie dans la pensée philosophique contemporaine. L'écoféminisme est-il le moyen de

¹ La conception aristotélicienne est emblématique par l'importance et l'influence qu'elle a exercée. Aristote conçoit la citoyenneté comme la prérogative exclusive des hommes dont sont exclus les enfants, les femmes, les esclaves, les étrangers. Dans *Ethique à Nicomaque*, il théorise une justice distributive, proportionnelle : aux personnes égales des parts égales, aux personnes inégales des parts inégales.

concilier luttes pour les droits des femmes et peuples autochtones avec le combat pour la défense de l'environnement?

généalogie de la présence féminine

Avant 1949 et la parution du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir (1908-1986), le point de vue universel est assimilé à celui de l'homme occidental blanc. De fait, en dépit de sa volonté de penser de manière libre et critique le monde, la philosophie a peu interrogé, et ce jusqu'au XXe siècle, les hiérarchies entre homme et femme, occidental et indigène, adulte et enfant. Lorsqu'il est question des femmes, des enfants ou de peuples issus d'autres régions du monde que l'Occident, leur voix est rare, pour ne pas dire inexistante dans la philosophie occidentale. Si l'on s'intéresse aux femmes philosophes, leur existence et leur pensée ne sont envisagées, à l'exception des grandes mystiques telles Catherine de Sienne (1347-1380) ou Thérèse d'Avila (1614-1622), que dans l'ombre d'un grand homme. Au IIIe s après J.-C. dans *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres*, le doxographe Diogène Laërce mentionne Hipparchia, philosophe cynique au titre d'épouse du Cynique Cratès au IV siècle av. J.-C. Nous connaissons la princesse Elizabeth de Bohême (1618-1680) pour sa correspondance épistolaire avec Descartes. De même, Emilie du Châtelet (1706-1749) est reconnue en tant que collaboratrice de Voltaire, moins comme physicienne et coauteure des *Éléments de la philosophie de Newton* (1738) ou auteure d'ouvrages philosophiques tels que le *Discours sur le bonheur* (1779)². Dans son ouvrage *Emilie du Châtelet philosophe*, Véronique Le Ru (2009, p. 174) note que si « elle a suscité, de son vivant et après sa mort, beaucoup d'animosité voire de haine. Elle [...] est encore maltraitée par la postérité : d'un point de vue éditorial, on a attendu 265 ans pour publier ses *Examens de la Bible* ». Quant à ses mémoires et manuscrits scientifiques sur le feu ou sur l'optique, ils « n'ont pas été publiés ni republiés depuis le XVIIIe siècle » (Le Ru, 2009, p. 174).

² Dans le *Discours sur le bonheur*, Emilie du Châtelet (1997) affirme l'importance de l'éducation et de l'étude pour les femmes :

- p. 52 « L'amour de l'étude est bien moins nécessaire au bonheur qu'à celui des femmes. Les hommes [disposent d'une infinité de ressources pour être heureux, qui manquent entièrement aux femmes. »
- p. 71 « [...] songeons à cultiver le goût de l'étude, ce goût qui ne fait dépendre notre bonheur que de nous-mêmes »

L'émergence de nouvelles paroles dans le discours philosophique

C'est un fait, longtemps les écrits des femmes n'ont pas été considérés de nature philosophique et dignes de rester gravés dans l'histoire. Pourtant, plusieurs auteures ont interrogé la femme et son statut dans la société, que ce soit au XVIIIe siècle, en France, Olympe de Gouges (1748-1793) avec la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), ou en Angleterre, Mary Wollstonecraft (1759-1797) avec *Défense des droits de la femme* (*A Vindication of the Rights of Woman*, 1792), au début du XXe siècle, Virginia Woolf (1882-1941) dans *Une chambre à soi* (*A Room of One's Own*, 1929). Les femmes sont en droit d'exprimer des ressentis à condition que le maniement des concepts demeure la prérogative des hommes. Leurs ouvrages sont appréhendés sous l'angle politique, littéraire, ou intimiste mais ne peuvent prétendre à la spéculation intellectuelle.

Après la Seconde Guerre mondiale, il est néanmoins possible de noter un changement. Les écrits de Simone Weil sur la condition ouvrière, de Hannah Arendt sur le totalitarisme, de Simone de Beauvoir rencontrent un immense écho. Le *Deuxième sexe*, par son titre et l'ambition encyclopédique qu'il affiche, réunir tout ce qui a été écrit sur les femmes d'un point de vue littéraire, poétique, historique, philosophique, met en évidence l'absence de la moitié de l'humanité dans la philosophie. On parle en son nom sans que celui-ci s'exprime. Le texte de Simone de Beauvoir, par les interrogations qu'il pose, marque une rupture dans la philosophie académique. Il expose le désir de reconnaissance et ouvre la voie à ceux qui jusque-là n'avaient pas la parole.

Les personnes d'une autre origine sociale, ethnique, culturelle, religieuse ainsi que les minorités LGBTQ+, les enfants, jusqu'alors peu représentés dans les écrits, apparaissent dans le discours public et philosophique. En 1954, Frantz Fanon (1925-1961) expose le racisme dans *Peaux noires, masques blancs*. Avec son *Histoire de la sexualité* (1976-1984), Michel Foucault (1926-1984) déconstruit la conception de normalité et de norme en matière sexuelle. La psychanalyse avec Anna Freud (1895-1982), Melanie Klein (1882-1960), Donald Winnicott (1896-1971) ou Françoise Dolto (1908-1988) s'intéresse à la compréhension des mécanismes précoces de la constitution du psychisme des enfants et les considère comme personnes à part entière. Dans *Achieving Our Humanity: The Idea of the Postracial Future*, le philosophe décolonial Emmanuel C. Eze (2001, p. 103), montre qu'un des

penseurs les plus éclairés, Emmanuel Kant, qui appelle de ses vœux un avenir cosmopolitique où le règlement des conflits passera par le droit et le respect de la souveraineté des peuples, n'est pas à l'abri de stéréotypes et clichés sur les femmes et autres ethnies qu'il considère inférieurs. L'émergence de discours dissidents élargit le spectre des représentations et remet en question les structures de discriminations et de domination. L'intersectionnalité (Eribon, 2009)³ et l'écoféminisme appréhendent de manière conjointe des réflexions pensées jusque-là séparément et soulignent ce qui les rassemblent, la remise en cause des mécanismes et structures d'oppression.

les résistances rencontrées au féminisme et à l'écologie

Ces revendications nouvelles rencontrent des résistances. Même au XXe siècle, le regard masculin sur l'humanité et le monde conserve une hégémonie bien que celui-ci perçoive sa fragilité nouvelle. Dans *Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable*, Romain Gary (1975, p. 202) écrit « [d]epuis cinquante ans, l'Occident est obsédé par la virilité et l'obsession de la virilité est un signe infailible de dévirilisation ... ». Gary (1975) constate : « toutes nos sources d'énergie, la quasi-totalité des matières premières- plus de quatre-vingts pour cent, toute cette substance nourricière dont nous ne pouvons nous passer, ce n'est pas dans notre sol qu'elle se trouve, c'est chez les autres » (pp. 182-183). La dépendance énergétique, liée au pétrole, annoncerait la perte de pouvoir de l'homme occidental qui jusque-là régnait, presque sans partage, sur le monde. La perte de prépondérance du point de vue du mâle occidental permet à d'autres voix de se faire entendre. Gary (1975) observe : « Le plus grand effort culturel du siècle, que ce soit Marx ou Freud, fut en faveur des prises de conscience : nous avons désappris à nous ignorer » (p. 134). Les avantages immémoriaux se trouvent remis en question. Ce qui paraissait naturel apparaît dès lors comme une construction culturelle.

³ L'intersectionnalité (Crenshaw *et al*, 2005) est une démarche des sciences sociales qui vise à intégrer dans l'étude des pratiques sociales la prise en compte de tous les mécanismes de domination qu'ils soient liés au sexe, au genre, à l'ethnie, à la communauté, à l'orientation sexuelle, à l'âge.

nature des femmes et des autochtones

En France, la « naturalisation est analysée notamment par les féministes, à partir de Simone de Beauvoir comme un ressort d'aliénation et de domination » (Burgart Goutal, 2018). Dans *Le Deuxième Sexe*, Beauvoir (1949) décrit la société humaine comme « une *antiphysis* » (p. 75). L'humanité a une histoire. Pour l'existentialisme sartrien, la nature est immuable quand l'humanité, elle, ne cesse d'évoluer. Création *sui generis*, l'homme est un sujet qui serait ce qu'il se fait. Sa grandeur résiderait dans le fait de s'affranchir de la nature. La sociologue Colette Guillaumin (1934-2017) voit dans l'idée même de naturalisation un instrument de domination. Dans *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Guillaumin (1992, p. 59) écrit :

Dans tous les cas l'imputation de naturalité est portée contre les appropriés et les dominés : ne sont naturels que ceux qui se trouvent dans le groupe dominé, la Nature ne concerne vraiment que l'un des groupes en présence. En effet, elle est absente des définitions spontanées des groupes sociaux dominants.

Assimiler un groupe social, un sexe, une classe, un âge à une nature éternelle n'est pas neutre. Naturaliser revient à objectiver, voire à déshumaniser. Les jugements portés sur la classe désignée reviennent toujours à affirmer leur « nature particulière ». Les propos peuvent être élogieux ou dithyrambiques, ils n'en sont pas moins des imputations d'une spécificité naturaliste qui tendent à légitimer une approche paternaliste et les rapports de force.

Cette critique d'une approche différentialiste et hiérarchisée apparaît déjà chez Montaigne. Vers 1560, le mémorialiste rencontre à Rouen trois membres de la tribu des Tupis, des Amérindiens autochtones de la côte brésilienne amenés en France à cette époque. Dans ses *Essais* (III, 30.12), Montaigne (2007) s'en souvient et note :

[...] il n'y a rien de barbare et de sauvage dans ce peuple, sinon que chacun appelle barbarie ce qui ne fait pas partie de ses usages. Car il est vrai que nous n'avons pas d'autres critères pour la vérité et la raison que les exemples que nous observons et les idées et les usages qui ont cours dans le pays où nous vivons

Le philosophe humaniste met en garde contre les préjugés qui empêchent de voir l'humanité de l'autre. Montaigne écrit : « chacun porte en lui-même la forme entière de la condition humaine » (*Essais*, III, 2.2). La nature humaine est la même partout, dans ses humeurs, grandeurs, bassesses. Les Amérindiens sont tantôt décrits comme les égaux des Européens, tantôt comme les meilleurs des

hommes. Sont-ils semblables ou supérieurs ? Les peuples autochtones deviennent des symboles d'un être doté d'une pureté naturelle à l'inverse de l'individu civilisé corrompu incarné par les conquistadors. Les « Indiens » sont des hommes, à l'image des Européens, et pourtant ils s'en distinguent par leur bonté naturelle et leur simplicité. Malgré l'intention louable de Montaigne, sa défense des Amérindiens comporte une ambiguïté. La vision paradisiaque du mode de vie amérindien donne naissance au mythe du bon sauvage. Le danger d'un éloge sans nuance fait écho à la description parfois angélique faite des enfants et des femmes. Plus fragiles, ils doivent être mis sous tutelle d'une figure paternelle : le père, l'époux. Les femmes doivent être protégées et considérées comme d'éternelles mineures. Femmes, enfants comme peuples autochtones sont renvoyés du côté de la nature quand les hommes occidentaux sont des êtres de culture. Cette opposition entre nature et culture est une construction.

qui est sujet de droit ?

La nature peut-elle être appréhendée comme un sujet de droit ? La tradition philosophique occidentale a essentialisé la nature. L'approche rationnelle et scientifique en a fait un objet physique que l'être humain peut maîtriser et posséder. Dès lors, doter la nature de droits paraît antinomique. Le droit est lié à la culture. Seuls les êtres humains peuvent y prétendre, y avoir recours. Avec les droits de l'Homme, vient l'ordre économique. Dans l'échange, la nature est une matière échangée. Les ressources naturelles, on parle aussi de ressources humaines, ne sont qu'un moyen en vue d'une fin. Voir le monde qui exclut le vivant vient d'un rapport ultralibéral et urbain à l'environnement. La nature représente l'ennemi dont on a triomphé. La vision cartésienne mécaniste de la nature est interprétée comme sésame à son exploitation illimitée.

Or, la science écologique montre que la nature est évolutive, changeante. Les écosystèmes sont des communautés biotiques sophistiquées. Les comportements des animaux ne se réduisent pas à l'éternel retour du même, ni à la nécessité bête et brute de l'instinct mais peuvent faire preuve de réflexion et d'invention. La distinction entre nature et culture est propre au monde occidental moderne. D'autres rapports existent comme le totémisme, l'animisme, le naturalisme, l'analogisme. Ainsi dans la culture amérindienne, il existe une pensée

écologique ancestrale du « Bien commun ». La planète Terre est pensée en faveur des générations futures et de sa protection.

Dans *Par-delà nature et culture*, l'anthropologue Philippe Descola (2005) montre le problème d'accorder l'universalité des valeurs avec le respect des particularités. L'anthropologue a vécu auprès du peuple Achuar durant des mois selon le principe d'une observation active et inclusive telle que participer aux activités, ne pas adopter une position de surplomb. Malgré le désir de se comprendre, il est difficile de trouver un terrain d'entente. Dans *La Composition des mondes*, Descola (2014) relate l'expérience vécue par son épouse et lui du fossé culturel qui sépare la conception du peuple amérindien et la leur. Chez les Achuar, bien que ce ne soit pas une attitude généralisée, son épouse et lui constatent l'admission d'une violence commune des hommes vis-à-vis des femmes de la tribu. Bien que l'anthropologue trouve la situation choquante, il lui est délicat d'objecter sous peine de se placer en position de supériorité et mettre l'autre dans la position de subalterne. Descola éprouve et reconnaît sur ce point atteindre une des limites de l'observation participante.

sumak-kawsay et buen vivir

Toutes les civilisations ont établi des échanges réciproques positifs et négatifs avec la Nature et les animaux. Les valeurs issues de la région andine, en Amérique latine, présentent une alternative intéressante à la rationalité occidentale moderne. L'histoire de l'Occident avec ses migrations, colonisations et conquêtes est une histoire d'appropriation de la terre. L'homme s'est cru maître et possesseur de la nature. Il a oublié la brièveté de son passage sur terre et quelle était sa place dans l'Univers. Espace qui nous effraie car imprévisible par ses réactions et ses manifestations, la Terre a elle-même une histoire « mortelle ». Le primat accordé à la raison a eu tendance à dévaluer tout autre critère pour appréhender la réalité et l'humanité. La nature n'est pas une prise de guerre, un bien dont on peut disposer et sculpter à sa guise. Les animaux, les végétaux ne sont pas des meubles, ils appartiennent au vivant. La nature n'est pas fixe ou figée. Elle vit et est en constant devenir. La photosynthèse, le cycle des saisons, l'écosystème montrent l'existence de rythmes. L'interaction des êtres vivants obéit à une logique. De même, les animaux ne sont pas mus que par leur instinct, ils éprouvent des émotions.

L'étude du comportement des espèces animales découvre chaque jour des mécanismes et stratégies mis en place par les espèces pour se défendre, attaquer, survivre, et montre l'interdépendance des êtres vivants.

Ainsi que l'analysent les juristes brésiliens Antonio Carlos Wolkmer et Eféndy Emiliano Maldonado Bravo (2020), les termes de « *Sumak Kawsay* » (*Suma Qamaña* en Bolivie), et de « *Buen-Vivir* » suscitent un vif intérêt académique depuis leur inclusion dans deux constitutions innovantes, celle de l'Équateur en 2008 et celle de la Bolivie en 2009. La traduction de « *Sumak Kawsay* » par « vie bonne » est une simplification⁴. Le « *Sumak Kawsay* » représente l'idéal du projet social autochtone fondé sur les modes de vie andino-amazoniens. « *Sumak* » se traduit par « plein, beau, magnifique, splendide, excellent »⁵ et « *Kawsay* » par « vie, existence, culture »⁶ car, « pour les peuples ancestraux d'Amazonie et des Andes, la vie est la culture et la culture est la vie »⁷ (Lalander & Cuestas-Caza, 2018). « *Sumak Kawsay* » existe dans un contexte particulier, celui des populations indigènes et amazoniennes mais son influence s'étend au-delà de son territoire d'origine. En effet, les concepts autochtones de « *Sumak Kawsay* » et de « *Buen vivir* » participent du débat actuel qui lie approche décoloniale, critique du modèle consumériste et productiviste prédominant et questions environnementales. Porteurs de valeurs ancestrales, ils renvoient à une vision communautaire de l'autogestion entre les humains et la nature, à l'idée de droits collectifs.

La cosmovision andine du « *Buen Vivir* », du « bien-vivre », conçoit une vie harmonieuse entre les êtres humains et l'univers. Elle se nourrit de mouvements historiques de résistance et de luttes sociales. Les institutions politiques sont refondées d'un point de vue communautaire et rompent avec la tradition européenne de penser le Droit et l'État. Le constitutionnalisme pluraliste propose une nouvelle cosmovision avec l'introduction de savoirs locaux auparavant ignorés. Les besoins et identités des cultures indigènes sont reconnus, la nature est personnifiée par les constitutions d'où la référence à *Pacha Mama*, la vieille

⁴ La problématisation de la traduction a débouché sur une discussion sur le risque d'une approche néocolonialiste par l'utilisation sophistiquée de la langue (Lalander & Cuestas-Caza, 2018).

⁵ Texte original : "Sumak, se traduce, por ejemplo, como: plena, bella, hermosa, espléndida, excelente" (notre traduction).

⁶ Texte original : "Kawsay, como: vida, existencia, incluso como cultura" (notre traduction).

⁷ Texte original : "para los pueblos ancestrales amazónicos y andinos, la vida es cultura y la cultura es vida" (notre traduction).

déesse-terre traditionnelle des Amérindiens, et procédurale. Le préambule de la Constitution déclare « Nous célébrons la nature, la Pacha Mama, dont nous sommes parties intégrante » (Hermitte, 2011). Dans l'article 10, les personnes, les communautés autochtones, la nature sont déclarés « sujet de droits ». La question des personnes déplacées en raison d'une altération ou destruction de leur environnement est au cœur des débats juridiques contemporains.

Toutefois, des critiques nuancent le caractère disruptif des deux constitutions. Le « droit à vivre dans un environnement sain » s'inscrit dans la modernité capitaliste occidentale. Victor Audubert (2017) remet en cause la portée révolutionnaire des deux textes constitutionnels : « la libre détermination politique et économique des communautés indigènes apparaît bien illusoire, et l'octroi de droits à la nature semble devoir rester au stade de l'utopie ». Il ne s'agit pas de « droits pour l'environnement, et encore moins pour la nature, mais de droits subjectifs afin que les individus puissent vivre sainement » (Audubert, 2017). Si les changements se révèlent insuffisants, faire de la nature un sujet de droit et donner la parole aux peuples autochtones constituent une avancée significative dans le vivre ensemble. Inscrire dans la constitution l'importance de l'environnement et son influence sur l'existence humaine marque une étape dont l'avenir seul dira la portée. Si seules les constitutions équatorienne et bolivienne déclarent la nature sujet de droit, de nombreux pays intègrent aujourd'hui dans leur législation le respect de la diversité biologique.

Publié en 2019, le rapport d'évaluation de la biodiversité mondiale par la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) de l'UNESCO identifie les principaux facteurs mondiaux de la dégradation de l'environnement. Le 22 mai 2023, le chef de l'ONU déclare qu'il faut « cesser la guerre que nous livrons à la nature » (ONU, 2023). Le changement climatique, la perte de la nature et de la biodiversité, la surexploitation des ressources naturelles, les espèces envahissantes, l'urbanisation, la pollution et les déchets sont des menaces qui pèsent sur l'avenir de l'humanité : les « activités humaines ont eu un impact sur soixante-quinze pour cent de l'environnement terrestre et sur environ deux tiers des écosystèmes marins » (ONU, 2023). La biodiversité compose le « tissu vivant de notre planète à la base du bien-être humain présent et futur, et son déclin rapide menace aussi bien la

nature que les êtres humains » (ONU, 2023) rappelle l'ONU à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique .

En juillet 2022, l'Organisation des Nations Unies reconnaît le droit à un environnement sain. Directrice exécutive du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Inger Andersen déclare que cette « résolution envoie le message que personne ne peut nous enlever la nature, l'air et l'eau purs, ni un climat stable, du moins, pas sans que nous nous battions » (ONU, 2022). L'Assemblée générale des Nations Unies invite les États à intensifier leurs efforts pour garantir l'accès à un « environnement propre, sain et durable » (ONU, 2022) à leurs populations. Si rien n'est fait, la Terre continuera de se dégrader. Les conséquences désastreuses pour les populations du monde entier touchent en premier les pauvres parce qu'ils sont contraints de rester dans un milieu dangereux ou obligés de le quitter. Ce droit à vivre dans un environnement pérenne et préservé marque l'importance de la défense des écosystèmes qui inclut celle de la Terre comme des populations qui l'habitent. La résolution ne contraint pas juridiquement les 193 États membres des Nations unies. Elle incite les pays à inscrire le droit à un environnement sain dans leurs constitutions nationales⁸ et leurs traités régionaux. Cette résolution donne davantage d'appui pour contester les politiques et les projets destructeurs de l'environnement. Quels sont les effets concrets de cette résolution sur les populations ? Admettre que boire une eau non toxique et respirer un air sain est un droit fondamental de tout être humain.

écoféminisme

Cependant, l'écologie est multiple et les moyens de se saisir des questions environnementales sont diverses, parfois antinomiques, pacifistes ou non, optant pour le changement par la loi ou la désobéissance civile. Ces différences d'approches se retrouvent dans le féminisme. Lorsque les deux se rejoignent, cela donne naissance à l'écoféminisme. Dans *Le féminisme ou la mort*, Françoise d'Eaubonne (1974) est la première à associer écologie, féminisme et anticapitalisme. La revendication d'une égalité de traitement entre individus et

⁸ Des lois et décisions de justice successives les dotent de qualités ou de régimes auparavant réservés aux sujets de droit. En France, les termes de préjudice écologique pur et dérivé sont inscrits depuis 2012 dans le Code Civil.

l'égalité devant le milieu de vie unit le combat pour les droits des femmes et ceux des peuples indigènes. L'ouvrage *Ecoféminisme* de Maria Mies et Vandana Shiva (1998, pp.15-16) répertorie les multiples manifestations de ces alliances de femmes pour la préservation de leur environnement : « des femmes Chipko contre la déforestation au Nord de l'Inde, le *Green Belt Movement* de Wangari Maathai au Kenya, « les actions « des femmes japonaises contre la pollution de la nourriture [...] en faveur de réseaux de producteurs-consommateurs autosuffisants, les efforts des femmes pauvres d'Equateur pour sauver les forêts de mangroves ». Dans la Revue *Cités* sur le féminisme éclaté, Jeanne Burgart Goutal (2018) constate cette union genrée en faveur de la nature : « tout autour du globe émergent des luttes articulant enjeux écologistes et féministes (en particulier contre la dégradation de la condition féminine engendrée par les politiques de « développement ») ». Il faut dépasser la vision binaire Nature/ Culture pour appréhender la nature en tant que source de réappropriation de soi. Tout être humain est dépendant de son environnement.

Des femmes s'associent dans le monde entier et forment des collectifs pour avoir le droit de vivre dans un endroit où les ressources naturelles sont préservées. Pour Wangari Maathai, cela passe par planter des arbres pour lutter contre la déforestation et la dégradation de l'environnement car si l'on détruit la nature, celle-ci nous détruira. La fondatrice du premier parti vert au Kenya, en 1977, encourage les femmes à gagner leur indépendance. Elue au parlement puis ministre de l'Environnement, Wangari Maathai ouvre la voie aux droits des femmes⁹. Les droits humains et les droits de l'environnement sont liés. En effet, « si vous vivez dans un système qui ne permet pas à ses citoyens de prendre part à la prise de décisions ni d'exiger du gouvernement qu'il prenne certaines décisions, il est impossible de protéger l'environnement » (Maathai, 2005). Une société fondée sur une perspective de subsistance permet de vivre en paix avec la nature et les autres car elle ne se fonde pas sur l'exploitation et la domination de la nature et d'autres personnes. Dans son livre *Ecofeminist Philosophy: A Western Perspective on What It is and Why It Matters*, Karen Warren relie les dominations injustifiées des femmes et des autres humains à la domination injustifiée des animaux et de la

⁹ Pour sa contribution au développement durable et à la démocratie, elle est la première femme africaine à recevoir le Prix Nobel de la Paix, en 2004.

nature non humaine. Les femmes et les enfants font face à des risques supérieurs de problèmes de santé dans les régions pauvres en raison de la répartition inégale des richesses. En s'occupant des enfants et/ ou aînés, la famille, prenant soin des autres, les femmes emploient leur temps à une activité le plus souvent non rémunérée et ne bénéficient donc pas des mêmes moyens matériels pour avoir accès aux biens naturels, à l'eau, au crédit (Warren, 2000, p. 177)¹⁰.

des mouvements complexes et pluriels

L'écoféminisme s'inscrit par certains aspects dans la continuité du courant de pensée le plus marginal de l'Antiquité, le Cynisme. Composé de marginaux, d'étrangers à la cité athénienne, les Cyniques avaient pour principe et pratique de conformer leur mode de vie à la nature. Diogène se disait citoyen du monde. L'interdépendance des êtres et des éléments fait de nous des êtres humains de dignité égale. Ainsi, à l'image du cosmopolitisme cynique, l'écoféminisme s'attaque aux dynamiques de pouvoir et s'approche de la réflexion de populations autochtones qui disent, rappelle Philippe Descola (2024), « Nous ne possédons pas la terre, c'est la terre qui nous possède ». Le droit que s'arrogent les êtres humains d'accaparer un morceau d'espace, de territoire, et de le transformer en ressources pour leur profit, n'est pas universel. Divers, parfois contradictoires, différentialiste ou universaliste, matérialiste ou spirituel, les écoféminismes ont en commun de réfléchir sur les oppressions que subissent les populations et de faire le lien avec la violence subie par la nature.

En 2020, l'association « Aînées pour la protection du climat » accuse l'Etat suisse de mettre en danger la vie des femmes suisses âgées. Elle porte l'action climatique en justice. Dans l'arrêt du 9 avril 2024, la Cour européenne des droits de l'homme considère que l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale) de la CEDH est violé : ce droit exige de la part des Etats de garantir une protection efficace contre les effets graves du changement climatique sur la vie et la santé. Pour la première fois, une cour de justice internationale spécialisée dans les droits humains valide une requête liant protection du climat et libertés

¹⁰ Texte original : « [...] it is often poor women and children of color in the Southern Hemisphere (the South) who suffer disproportionately the effects of environmental degradation [...] higher risks in the presence of unsanitary water [...] It is women who experience the burdens of a gender division of labor, which gives women unequal access to cash, crops and credit ».

fondamentales pour « Manquement de l'État défendeur à son obligation positive de mettre en œuvre des mesures suffisantes de lutte contre le changement climatique » (CEDH, 2024).

conclusion

En somme, penser ensemble aux droits des femmes, des enfants, des peuples autochtones et de l'environnement s'avère un défi ambitieux d'un point de vue pratique comme théorique. L'écoféminisme invite à l'analyse des causes et conséquences des dommages environnementaux planétaires et à les relier aux mécanismes de domination capitaliste et patriarcale. Des conflits entre droits de la nature et souveraineté des peuples, entre répartition des rôles genrée chez les peuples autochtones et la conception féministe existent. Qui, quoi prioriser ? Et qui décide ? La défense de la nature ne peut être l'affaire que d'une partie de l'humanité composée de femmes et d'enfants issus des milieux défavorisés. Il serait absurde d'en faire une prérogative féminine. Cependant, relier les questions environnementales à celles des droits des femme et autres êtres humains dominés ouvre la réflexion aux enjeux du monde contemporain, à la question du partage mais aussi de la préservation des ressources naturelles, le droit à vivre dans un environnement sain. L'écoféminisme participe du renouvellement de la vision cosmopolite en incluant femmes, enfants, peuples autochtones dans sa pensée d'un avenir commun et équitable.

références

- Aristote. (2014). *Ethique à Nicomaque* (traduit par J. Tricot). Les Échos du Maquis. (Ouvrage original publié en 1959).
- Audubert, V. (2017). « La notion de *Vivir Bien* en Bolivie et en Équateur, réelle alternative au paradigme de la modernité ? ». *Cahiers des Amériques latines*, (85), 91-108. <https://doi.org/10.4000/cal.8287>
- Burgart Goutal, J. (2018) « L'écoféminisme et la France : une inquiétante étrangeté ? ». *Cités*, 73(1), 67-80. <https://doi.org/10.3917/cite.073.0067>.
- Cour Européenne des Droits de l'homme. (9 avril 2024). Résumé juridique « Verein KlimaSeniorinnen Schweiz et autres c. Suisse [GC] - 53600/20 Arrêt 9.4.2024 ». [En ligne], [https://hudoc.echr.coe.int/fre#%22itemid%22:\[%22002-14302%22\]](https://hudoc.echr.coe.int/fre#%22itemid%22:[%22002-14302%22])
- Crenshaw, K.-W. et Bonis, O. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>.
- D'Eaubonne, F. (1974). *Le féminisme ou la mort*. Femmes en Mouvement.
- De Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Gallimard.

- Descola P. (2024). « Grand entretien Philippe Descola, propos recueillis par Gaëlle Cloarec publié le 15 mars 2024 ». *Philosophie magazine*. [En ligne], <https://www.philomag.com/articles/philippe-descola-jadmets-tout-fait-lidee-que-nous-sommes-mortels-la-fois-comme>
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Gallimard.
- Descola, P. (2014). *La composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*. Flammarion.
- Du Châtelet, E. (1997). *Discours sur le bonheur*. Payot et Rivages.
- Eribon, D. (2009). *Retour à Reims*. Flammarion.
- Eze, E. C. (2001). *Achieving Our Humanity: The Idea of the Postracial Future*. Routledge.
- Fanon, F. (1954). *Peaux noires, masques blancs*. Seuil.
- Foucault, M. (1976-1984). *Histoire de la sexualité*. Gallimard.
- Gary, R. (1975). *Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable*. Gallimard.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Éditions iXe.
- Hermitte, M.-A. (2011). La nature, sujet de droit ? *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66e année (1), 173-212. [En ligne], <https://shs.cairn.info/revue-annales-2011-1-page-173?lang=fr>.
- Lalander R., & Cuestas-Caza J. (2018). "El Sumak Kawsay y el Buen-Vivir". *Trayectorias Humanas Trascontinentales*, (3). [En ligne], <https://www.unilim.fr/trahs/1060>
- Le Ru, V. (2009). *Emilie du Châtelet philosophe*. Classiques Garnier.
- Maathai, W. (2005). « Allons à l'essentiel, Entretien avec la lauréate du prix Nobel de la paix, Wangari Maathai ». *Afrique Renouveau*, 19(1), 12-13. [En ligne], <https://doi.org/10.18356/2a96a6c2-fr>
- Mies, M. et Shiva, V. (1998). *Ecoféminisme* (traduit E. Rubinstein; P. Legrand; M.-F. Stewart-Ebel). L'Harmattan. (Ouvrage original publié en 1993).
- Montaigne, M. (2007). *Essais*. Gallimard. (Ouvrage original publié en 1595).
- ONU. (28 Juillet 2022). « L'ONU déclare qu'un environnement sain est un droit humain, une décision historique », [En ligne], programme pour environnement. <https://www.unep.org/fr/actualites-et-recits/recit/lonu-declare-quun-environnement-sain-est-un-droit-humain-une-decision>
- ONU. (22 mai 2023). « Il faut « cesser la guerre que nous livrons à la nature », déclare le chef de l'ONU », [En ligne], climat et environnement. <https://news.un.org/fr/story/2023/05/1135402>
- Warren, K. (2000). *Ecofeminist Philosophy: A Western Perspective on What It Is and Why It Matters*. Rowman & Littlefield.
- Wolkmer, A. C. et Maldonado Bravo, E. E., « Pluralisme juridique face au constitutionnalisme latino-américain : domination et colonialité », *Cahiers des Amériques latines*, 94 | 2020, mis en ligne le 30 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cal/11199> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cal.11199>

cécile housset:

docteure en philosophie politique, Laboratoire PHILÉPOL, IHSS, Université Paris Cité.

comment citer cet article:

APA: Housset, C. (2025). Vers une convergence des luttes? Droits des femmes et des peuples autochtones. *childhood & philosophy*, 21, 1-18. doi: 10.12957/childphilo.2025.87949.

ABNT: HOUSSET, Cécile. Vers une convergence des luttes? Droits des femmes et des peuples autochtones. *childhood & philosophy*, v. 21, p. 1-18, 2025. doi: 10.12957/childphilo.2025.87949.

crédits

- **Remerciements:** Edwige Chirouter.
 - **Financement:** Sans objet.
 - **Conflits d'intérêts:** Les auteurs certifient qu'ils n'ont aucun intérêt commercial ou associatif susceptible de constituer un conflit d'intérêts par rapport au manuscrit.
 - **Approbation éthique:** Sans objet.
 - **Disponibilité des données et du matériel:** Sans objet.
 - **Contribution des auteurs:** Conceptualisation ; Rédaction, révision et édition du texte; Analyse formelle; Recherche; Méthodologie; Ressources; Validation: HOUSSET, C.
 - **Image:** Sans objet.
 - **Prépublication:** Non publié dans un dépôt de prépublications.
-

article soumis au système de similarité **Plagius**

soumis: 31.01.2025

accepté: 20.05.2025

publié: 30.06.2025

rédacteur en chef: walter omar kohan

rapporteur 1: michel tozzi **rapporteur 2:** anonyme